

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 29 mai 2017

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

Pont de l'Ascension Bilan des contrôles routiers renforcés

Du 24 au 28 mai, pendant le week-end prolongé de l'Ascension, s'est déroulée une opération de contrôle routier d'envergure départementale par le groupement de gendarmerie de Tarn-et-Garonne.

Au cours de cette opération, **370 infractions** ont été relevées par les forces de gendarmerie.

Parmi ces infractions, on en relève :

- 8 pour conduite sous l'emprise de l'alcool (6 contraventions et 2 délits (taux le plus élevé 0,75mg/l d air)
- 312 pour vitesse excessive (dont 52 vitesses avec interception et 260 clichés avec radar embarqué)
- 32 infractions graves dont 12 pour non-port de la ceinture de sécurité, 11 pour usage de téléphone au volant, 1 pour dépassement de ligne continue, 1 pour non respect de règle de priorité, 3 pour dépassements dangereux, 2 délits pour conduite sans permis.

Les infractions les plus graves ont donné lieu à **9 suspensions de permis de conduire** : 6 pour vitesse excessive, et 3 pour alcoolémie.

Pierre Besnard, préfet de Tarn-et-Garonne, a fait de la lutte contre l'insécurité routière l'une des priorités de l'action publique départementale.

Les contrôles routiers renforcés seront reconduits en tant que de besoin en zone rurale comme en agglomération.



Contact presse :